

CHARTRE DE VIE PRIVÉE

Dernière mise à jour : le 12 octobre 2024

ARTICLE 1. PARTIES ET OBJET DE LA CHARTE DE VIE PRIVÉ

1.1. Généralités

1.1.1. Le responsable du traitement est ConsuLex ULiège, dont le siège se trouve à 3 Place des Orateurs, 4000 Liège (ci-après dénommé «le Responsable du traitement», « nous », « notre », « nos »).

1.1.2. Le terme « Utilisateur » fait référence à toute personne physique ou morale, notamment les utilisateurs du site internet, les clients, les fournisseurs, les participants aux événements, les membres et les alumni, qui interagissent avec ConsuLex ULiège par le biais de ses services, de son site internet ou dans le cadre de ses activités. Cette interaction peut inclure la consultation du site internet, l'insertion de données personnelles, le téléchargement de fichiers, l'utilisation des services proposés, la soumission de formulaires ou la participation à des événements organisés par le Responsable du traitement.

1.2. Objet de la Charte

1.2.1 Le Responsable du traitement établit la présente Charte de vie privée afin d'informer, en toute transparence, les Utilisateurs du site internet hébergé à l'adresse www.consulexuliege.be (ci-après dénommé « Site Internet »), ainsi que ses clients, fournisseurs, participants, membres et alumni, sur la manière dont leurs données personnelles sont collectées et traitées par le Responsable du traitement.

1.2.2 Les Utilisateurs, ainsi que toute personne en relation avec ConsuLex ULiège, devront nécessairement prendre connaissance de la Charte de vie privée, soit par une case à cocher prévue à cet effet sur le Site Internet, soit lors de la contractualisation avec le Responsable du traitement, et ce, conformément à l'article 5.

1.3. Mesures

1.3.1 Le Responsable du traitement et/ou ses prestataires de services agissant en son nom et pour son compte détermine(nt) tous les moyens et finalités techniques, juridiques et organisationnelles du traitement des données personnelles des Utilisateurs.

1.3.2 Le Responsable de traitement s'engage à cet effet à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir un traitement des données personnelles conforme à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel (ci-après, la « Loi ») et au Règlement européen du 27 avril 2016 relatif à la protection des données des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après le « RGPD »).

1.4. Désignation d'un sous-traitant

1.4.1. Le Responsable du traitement est libre de choisir toute personne physique ou morale qui traite les données personnelles des utilisateurs à sa demande et pour son compte (ci-après « le sous-traitant »).

1.4.2. Le Responsable du traitement s'engage à sélectionner un Sous-traitant offrant des garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que le traitement réponde aux exigences du RGPD et de la Loi et garantisse la protection des droits de l'Utilisateur.

1.4.3. Le cas échéant, le traitement par un sous-traitant est régi par un contrat ou un autre acte juridique qui lie le sous-traitant à l'égard du Responsable du traitement, définit l'objet et la durée du traitement, la nature et la finalité du traitement, le type de données à caractère personnel et les catégories d'Utilisateurs, les obligations et les droits du responsable du traitement. Ce contrat ou cet autre acte juridique mentionne également les obligations du sous-traitant contenues à l'article 28, paragraphe 3 du RGPD et à l'article 53, paragraphe 3, al. 2 de la Loi.

ARTICLE 2. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

2.1. Communication des données

L'utilisation du Site Internet, ainsi que toute interaction avec le Responsable du traitement par les Utilisateurs pourra entraîner la communication de données personnelles. Cette communication résultera, en tout état de cause, du consentement explicite des personnes concernées à partager leurs données personnelles, soit lors de l'utilisation du Site Internet, soit dans le cadre de leur relation avec ConsuLex ULiège. Les données personnelles susceptibles d'être traitées sont détaillées au point 4.

Le traitement de ces données par le Responsable du traitement, en sa qualité de Responsable du traitement, et/ou par les prestataires agissant en son nom et pour son compte, sera conforme aux dispositions de la Loi et du RGPD.

2.2. Moyens de traitement des données

Les données à caractère personnel seront traitées par le Responsable du traitement, conformément aux finalités citées au point 3, via les moyens suivants :

Formulaire de contact sur le site internet : Pour les Utilisateurs souhaitant obtenir des informations ou entrer en contact avec ConsuLex ULiège.

L'envoi d'enquêtes ou questionnaires : Pour évaluer la satisfaction des participants aux événements, des clients, ou recueillir les avis des membres et alumni.

Échanges de courriers électroniques : Pour la gestion des relations avec les clients, les fournisseurs, les membres, les participants et les alumni, notamment pour toute question relative aux services proposés, aux événements organisés, ou aux collaborations.

L'envoi de factures et le traitement des paiements : Pour la gestion des aspects administratifs et financiers concernant les clients et les fournisseurs.

ARTICLE 3. FINALITÉ DU TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à l'article 13 du RGPD, les finalités du traitement des données personnelles sont communiquées aux Utilisateurs, clients, fournisseurs, participants, membres et alumni, et sont les suivantes :

- Assurer l'exécution des services proposés et convenus sur le Site Internet ainsi que dans le cadre des activités de ConsuLex ULiège ;
- Contrôler la bonne exécution des services juridiques, des événements organisés et des collaborations avec les clients, fournisseurs, participants, membres et alumni ;
- Vérifier le statut étudiant des participants aux événements ou des membres lorsque cela est nécessaire pour accéder à certains services ou bénéficier de conditions spécifiques ;
- Vérifier le statut de bénéficiaire d'un Revenu d'Intégration Social pour les Utilisateurs souhaitant bénéficier d'une exemption de frais ;
- Répondre aux questions ou demandes des Utilisateurs, clients, fournisseurs, participants, membres et alumni concernant les services ou événements de ConsuLex ULiège ;
- Transmettre les devis, factures, ainsi que tout autre document pertinent relatif à l'utilisation des services de ConsuLex ULiège, y compris les contrats et documents administratifs pour les clients et fournisseurs ;

- Réaliser des statistiques afin d'améliorer le Site Internet, les services proposés, l'organisation des événements et l'efficacité interne du Responsable du traitement ;
- Assurer une comptabilité exacte et conforme aux prescrits légaux concernant les interactions avec les clients, fournisseurs, membres et alumni ;
- Assurer un suivi avec la clientèle ou les participants pour de nouvelles demandes ou pour des informations complémentaires ;
- Assurer un suivi à des fins publicitaires ou de communication, sous réserve du consentement exprès de l'Utilisateur, du client, du membre ou de l'alumni ;
- Permettre l'exercice des droits des Utilisateurs, clients, fournisseurs, participants, membres et alumni, notamment en matière d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité de leurs données personnelles ;
- Assurer le recrutement des membres et bénévoles au sein de ConsuLex ULiège.

ARTICLE 4. DONNÉES PERSONNELLES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE TRAITÉES

L'Utilisateur consent, conformément au point 5, lors de la visite du Site Internet ou dans le cadre des interactions avec le Responsable du traitement (par contrat, mail ou tout autre moyen), à ce que le Responsable du traitement recueille et traite, selon les modalités et principes décrits dans la présente Charte, les données à caractère personnel suivantes :

4.1. Pour les Alumni

A des fins de clarté, le lecteur est invité à prendre connaissance du tableau ci-dessous.

Finalité(s) du traitement effectué	
Finalité principale	Gérer les rapports entre ConsuLex et les alumni
Sous-finalité 1	Collecte des dons

Fondement(s) du traitement effectué	
Types de fondements	Obligation légale
	Nécessaire à l'exécution du contrat
	Consentement de la personne concernée
Type(s) du traitement (cf. Liste APD BE)	Gestion des alumni
	Gestion du personnel et des intermédiaires
	Sécurité

Mesures de sécurité	
Mesures de sécurité techniques	Double authentification, protection offerte par Google, protocole de connection sécurisé
Mesures de sécurité organisationnelles	Formation des membres sur le respect du RGPD et formation en <i>biohacking</i>

Catégories de données personnelles concernées	Description	Délai de conservation	Origine des données
Etat civil, identité, données d'identification, images...	Nom, prénom, numéro de téléphone, adresse courriel, adresse postale	5 ans	Alumni
Vie personnelle (habitudes de vie, situation familiale, etc.)	/	/	/
Informations d'ordre économique et financier (revenus, situation financière, situation fiscale, etc.)	IBAN et données bancaires	5 ans	Alumni
Enregistrements sonores et audiovisuels	Photos et vidéos pour les réseaux sociaux	5 ans	Alumni
Données de connexion au site internet www.[*] (adress IP, logs, etc.)	Adresse IP, cookies et logs	5 ans	Site web

Données sensibles	Description	Délai de conservation
Données révélant l'origine raciale ou ethnique	/	/
Données révélant les opinions politiques	/	/
Données révélant les convictions religieuses ou philosophiques	/	/
Données révélant l'appartenance syndicale	/	/

Données génétiques	/	/
Données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique	/	/
Données concernant la santé	/	/
Données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle	/	/
Données relatives à des condamnations pénales ou infractions	/	/

4.2. Pour les Membres

A des fins de clarté, le lecteur est invité à prendre connaissance du tableau ci-dessous.

Finalité(s) du traitement effectué	
Finalité principale	Gérer les rapports entre ConsuLex et les membres
Sous-finalité 1	Collecte des dons
Sous-finalité 2	Administration des membres
Sous-finalité 3	Administration du personnel et des intermédiaires
Sous-finalité 4	Gestion du personnel et des intermédiaires

Fondement(s) du traitement effectué	
Types de fondements	Obligation légale
	Nécessaire à l'exécution du contrat
	Consentement de la personne concernée
Type(s) du traitement (cf. Liste APD BE)	Gestion des membres
	Gestion du personnel et des intermédiaires
	Sécurité

Mesures de sécurité	
Mesures de sécurité techniques	Double authentification, protection offerte par Google, protocole de connection sécurisé
Mesures de sécurité organisationnelles	Formation des membres sur le respect du RGPD et formation en <i>biohacking</i>

Catégories de données personnelles concernées	Description	Délai de conservation	Origine des données
Etat civil, identité, données d'identification, images...	Nom, prénom, numéro de téléphone et adresse courriel, adresse postale, numéro de registre nationale, fonction, durée d'adhésion	5 ans	Membre
Vie personnelle (habitudes de vie, situation familiale, etc.)	Statut étudiant, année d'étude	5 ans	Membre
Informations d'ordre économique et financier (revenus, situation financière, situation fiscale, etc.)	IBAN, données bancaires	5 ans	Membre
Enregistrements sonores et audiovisuels	Elements audiovisuelles (photos, vidéos pour les réseaux sociaux)	5 ans	Membre
Données de connexion au site internet www.[*] (adress IP, logs, etc.)	Adresse IP, cookies et logs	5 ans	Site web

Données sensibles	Description	Délai de conservation
Données révélant l'origine raciale ou ethnique	/	/
Données révélant les opinions politiques	/	/
Données révélant les convictions religieuses ou philosophiques	/	/
Données révélant l'appartenance syndicale	/	/

Données génétiques	/	/
Données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique	/	/
Données concernant la santé	/	/
Données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle	/	/
Données relatives à des condamnations pénales ou infractions	/	/

4.3. Pour les Participants

A des fins de clarté, le lecteur est invité à prendre connaissance du tableau ci-dessous.

Finalité(s) du traitement effectué	
Finalité principale	Gérer les rapports entre ConsuLex et les participants
Sous-finalité 1	Correspondance entre la personne morale et la personne physique

Fondement(s) du traitement effectué	
Types de fondements	Obligation contractuelle
	Nécessaire à l'exécution du contrat
	Consentement de la personne concernée
Type(s) du traitement (cf. Liste APD BE)	Gestion des participants
	Gestion du personnel et des intermédiaires
	Sécurité

Mesures de sécurité	
Mesures de sécurité techniques	Double authentification, protection offerte par Google, protocole de connection sécurisé
Mesures de sécurité	Formation des membres sur le respect du RGPD et formation en <i>biohacking</i>

organisationnelles	
--------------------	--

Catégories de données personnelles concernées	Description	Délai de conservation	Origine des données
Etat civil, identité, données d'identification, images...	Nom, prénom, numéro de téléphone et adresse courriel	5 ans	Participant
Vie personnelle (habitudes de vie, situation familiale, etc.)	Statut étudiant	5 ans	Participant
Informations d'ordre économique et financier (revenus, situation financière, situation fiscale, etc.)	IBAN et données bancaires	5 ans	Participant
Enregistrements sonores et audiovisuels	Photos et vidéos pour réseaux sociaux	5 ans	Participant
Données de connexion au site internet www.[*] (adress IP, logs, etc.)	Adresse IP, cookies et logs	5 ans	Site web

Données sensibles	Description	Délai de conservation
Données révélant l'origine raciale ou ethnique	/	/
Données révélant les opinions politiques	/	/
Données révélant les convictions religieuses ou philosophiques	/	/
Données révélant l'appartenance syndicale	/	/
Données génétiques	/	/

Données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique	/	/
Données concernant la santé	/	/
Données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle	/	/
Données relatives à des condamnations pénales ou infractions	/	/

4.4. Pour les Fournisseurs

A des fins de clarté, le lecteur est invité à prendre connaissance du tableau ci-dessous.

Finalité(s) du traitement effectué	
Finalité principale	Gérer les rapports entre ConsuLex et les fournisseurs
Sous-finalité 1	Correspondance entre les deux personnes morales ou entre la personne morale et la personne physique
Sous-finalité 2	Rédaction de devis et négociation
Sous-finalité 3	Paieement et rédaction de facture
Sous-finalité 4	Correspondance en vue de la livraison

Fondement(s) du traitement effectué	
Types de fondements	Obligation légale
	Nécessaire à l'exécution du contrat
	Consentement de la personne concernée
Type(s) du traitement (cf. Liste APD BE)	Gestion des fournisseurs
	Gestion du personnel et des intermédiaires
	Sécurité

Mesures de sécurité	
Mesures de sécurité	Double authentification, protection offerte par Google, protocole de connection sécurisé

techniques	
Mesures de sécurité organisationnelles	Formation des membres sur le respect du RGPD et formation en <i>biohacking</i>

Catégories de données personnelles concernées	Description	Délai de conservation	Origine des données
Etat civil, identité, données d'identification, images...	Numéro de téléphone du représentant, adresse courrielle du représentant, nom et prénom du représentant, numéro d'entreprise	5 ans	Fournisseur
Vie personnelle (habitudes de vie, situation familiale, etc.)	/	/	/
Informations d'ordre économique et financier (revenus, situation financière, situation fiscale, etc.)	IBAN et données bancaires	5 ans	Fournisseur
Enregistrements sonores et audiovisuels	Pièces audiovisuelles pour preuve d'avancement	5 ans	Fournisseur
Données de connexion au site internet www.[*] (adress IP, logs, etc.)	Adresse IP, cookies et logs	5 ans	Site web

Données sensibles	Description	Délai de conservation
Données révélant l'origine raciale ou ethnique	/	/
Données révélant les opinions politiques	/	/
Données révélant les convictions religieuses ou philosophiques	/	/
Données révélant l'appartenance syndicale	/	/
Données génétiques	/	/

Données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique	/	/
Données concernant la santé	/	/
Données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle	/	/
Données relatives à des condamnations pénales ou infractions	/	/

4.5. Pour les Clients

A des fins de clarté, le lecteur est invité à prendre connaissance du tableau ci-dessous.

Fondement(s) du traitement effectué	
Types de fondements	Obligation légale
	Nécessaire à l'exécution du contrat
	Consentement de la personne concernée
Type(s) du traitement (cf. Liste APD BE)	Gestion de la clientèle
	Gestion du personnel et des intermédiaires
	Sécurité

Mesures de sécurité	
Mesures de sécurité techniques	Double authentification, protection offerte par Google, protocole de connection sécurisé
Mesures de sécurité organisationnelles	Formation des membres sur le respect du RGPD et formation en <i>biohacking</i>

Catégories de données personnelles concernées	Description	Délai de conservation	Origine des données
Etat civil, identité, données d'identification, images...	Nom, prénom, état civil, numéro de téléphone, adresse courrielle	5 ans	Client

Vie personnelle (habitudes de vie, situation familiale, etc.)	Situation familiale et statut étudiant	5 ans	Client
Informations d'ordre économique et financier (revenus, situation financière, situation fiscale, etc.)	CPAS, IBAN et données bancaires	5 ans	Client
Enregistrements sonores et audiovisuels	Preuves ou pièces utiles au dossier	5 ans	Client
Données de connexion au site internet www.[*] (adress IP, logs, etc.)	Adresse IP, cookies et logs	5 ans	Site web

Données sensibles	Description	Délai de conservation
Données révélant l'origine raciale ou ethnique	/	/
Données révélant les opinions politiques	/	/
Données révélant les convictions religieuses ou philosophiques	/	/
Données révélant l'appartenance syndicale	/	/
Données génétiques	/	/
Données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique	/	/
Données concernant la santé	/	/
Données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle	/	/

Données relatives à des condamnations pénales ou infractions	/	/
--	---	---

4.6. Données sensibles

Les données sensibles, telles que définies par le RGPD (exemples : opinions politiques, données de santé), peuvent être traitées uniquement dans le cadre des relations contractuelles ou des demandes spécifiques de l'Utilisateur (alumni, membre, participant, fournisseur ou client). Ces données sont exclusivement traitées par les personnes autorisées (le Responsable du dossier, les collaborateurs actifs sur le dossier, les administrateurs légaux de l'ASBL et le Data Manager).

Si des données sensibles doivent être traitées, un consentement spécifique sera redemandé à l'Utilisateur, précisant les finalités du traitement. Ces données seront effacées après un délai de 15 (quinze) jours, conformément à l'article 10 des conditions générales. En cas de refus de consentement pour le traitement des données sensibles, le Responsable du traitement supprimera immédiatement ces données et s'engage à ne pas les traiter.

ARTICLE 5. CONSENTEMENT

5.1. Prise de connaissance et accord de l'Utilisateur

En accédant au Site Internet, en utilisant les services de ConsuLex ULiège, ou en interagissant avec le Responsable du traitement (par contrat, courriel, téléphone, ou tout autre moyen), l'Utilisateur déclare avoir pris connaissance et marqué son accord de façon libre, spécifique, éclairée et univoque au traitement des données à caractère personnel le concernant. Cet accord porte sur le contenu de la présente Charte.

5.2. Acte positif de consentement

5.2.1. Le consentement est donné par un acte positif, soit via la case à cocher confirmant que l'Utilisateur a pris connaissance de la Charte sur le Site Internet, soit par l'acceptation écrite ou électronique lors de la signature d'un contrat ou d'une interaction liée aux services ou aux communications avec ConsuLex ULiège. Tout contrat ou interaction entre le Responsable du traitement et l'Utilisateur, concernant les services ou les activités de ConsuLex ULiège, est subordonné à l'acceptation de la Charte.

5.2.2. L'Utilisateur consent à ce que le Responsable du traitement collecte et traite ses données à caractère personnel, conformément aux modalités et principes décrits dans la présente Charte, et pour les finalités spécifiées à l'article 3, que ce soit dans le cadre de l'utilisation du Site Internet, des services rendus, ou des communications avec ConsuLex ULiège.

5.3. Rétractation du consentement

L'Utilisateur a le droit de retirer son consentement à tout moment. Le retrait du consentement ne compromet pas la licéité du traitement basé sur le consentement donné avant ce retrait. L'exercice de ce droit peut s'effectuer dans le cadre de toute interaction avec le Responsable du traitement, conformément aux dispositions de l'article 8 de la présente Charte.

ARTICLE 6. DURÉE DE CONSERVATION DES DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

6.1. Mission de conservation

Conformément à l'article 5, §1, e) du RGPD, le Responsable du traitement ne conserve les données à caractère personnel que pendant la durée strictement nécessaire pour permettre l'accomplissement des finalités pour lesquelles elles sont traitées, telles que décrites à l'article 3 de la présente Charte.

6.2. Durée de conservation

Les données à caractère personnel d'un Utilisateur sont conservées pendant une durée maximale de 5 ans après la fin de la relation contractuelle ou de l'interaction avec le Responsable du traitement, sauf si une obligation légale impose une durée de conservation différente. Dans ce cas, les données seront conservées pour la durée requise par la législation applicable.

ARTICLE 7. DESTINATAIRES DES DONNÉES ET DIVULGATION À DES TIERS

7.1. Transmission des données

Les données personnelles des Utilisateurs peuvent être transmises aux préposés, collaborateurs ou partenaires du Responsable du traitement, situés en Belgique ou dans l'Union européenne, qui collaborent avec le Responsable du traitement dans le cadre de la fourniture de services ou de la gestion administrative. Ces destinataires agissent sous l'autorité directe du Responsable du traitement et sont notamment responsables de collecter, traiter ou sous-traiter ces données conformément aux instructions du Responsable du traitement. Les données personnelles pourront également être portées à la connaissance des collaborateurs ou employés de sous-traitants si le Responsable du traitement en décide ainsi, pour l'accomplissement des finalités prévues.

7.2. Respect des données transmises

Dans tous les cas, les destinataires des données personnelles et ceux à qui ces données ont été divulguées s'engagent à respecter les termes de la présente Charte de vie privée. Le Responsable du traitement garantit que les destinataires traiteront ces données exclusivement aux fins décrites à l'article 3, de manière discrète et sécurisée, conformément aux dispositions du RGPD.

7.3. Non-divulgation des données

Les données des Utilisateurs ne seront en aucun cas divulguées à des tiers pour des activités de marketing direct ou de prospection sans le consentement préalable des Utilisateurs.

7.4. Divulgation des données

Toutefois, le Responsable du traitement pourrait être tenu de divulguer des données personnelles dans le cadre de l'exécution d'une obligation légale, d'une procédure judiciaire ou en réponse à une demande émanant des autorités publiques compétentes. Dans ce cas, les données divulguées seront strictement limitées à ce qui est nécessaire pour se conformer à ces obligations.

ARTICLE 8. DROITS DES UTILISATEURS

A tout moment, l'Utilisateur peut exercer ses droits en envoyant un message par courrier électronique à l'adresse traitementdesdonnees@consulexuliege.be ou une lettre par voie postale adressée à : ConsuLex ULiège à 3 Place des Orateurs, 4000 Liège, en joignant à sa demande les informations suivantes :

- Nom et prénom ;
- Occasion à laquelle le Responsable de traitement a traité ses données ;
- Quel droit il souhaite exercer et sur quelles données.

Lorsque la Responsable du traitement peut raisonnablement douter de l'identité de l'Utilisateur soumettant une telle demande, elle se réserve le droit de demander de joindre à celle-ci toute information supplémentaire nécessaire à la preuve de son identité.

8.1. Droit d'accès

8.1.1. Conformément à l'article 15 du RGPD, le Responsable de traitement garantit le droit d'accès à l'Utilisateur à ses données personnelles. L'Utilisateur a le droit d'obtenir l'accès aux dites données à caractère personnel ainsi que les informations suivantes :

- Les finalités du traitement ;
- Les catégories de données à caractère personnel concernées ;

- Les destinataires ou catégories de destinataires auxquels les données à caractère personnel ont été ou seront communiquées, en particulier les destinataires qui sont établis dans des pays tiers ou les organisations internationales ;
- Lorsque cela est possible, la durée de conservation des données à caractère personnel envisagée ou, lorsque ce n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette durée ;
- L'existence d'une prise de décision automatisée, y compris un profilage, visée à l'article 22, paragraphes 1 et 4 du RGPD, et, au moins en pareils cas, des informations utiles concernant la logique sous-jacente, ainsi que l'importance et les conséquences prévues de ce traitement pour la personne concernée ;
- Lorsque les données à caractère personnel ne sont pas collectées auprès de la personne concernée, toute information disponible quant à leur source.

8.1.2. En cas d'exercice du droit d'accès par l'Utilisateur, le Responsable du traitement fournit une copie des données à caractère personnel faisant l'objet d'un traitement. Le Responsable du traitement peut exiger le paiement de frais raisonnables basés sur les coûts administratifs pour toute copie supplémentaire demandée par l'Utilisateur.

8.1.3. Lorsque l'Utilisateur introduit cette demande par voie électronique (par le biais de l'adresse électronique, par exemple), les informations sont fournies sous une forme électronique d'usage courant, à moins que l'Utilisateur ne demande qu'il en soit autrement.

8.1.4. La copie de ses données sera communiquée à l'Utilisateur au plus tard dans le mois après la réception de la demande.

8.1.5. Le droit d'obtenir une copie ne porte pas atteinte aux droits et libertés d'autrui.

8.2. Droit de rectification

8.2.1. Conformément à l'article 16 du RGPD, l'Utilisateur a le droit d'obtenir du Responsable du traitement, dans les meilleurs délais, la rectification des données à caractère personnel le concernant qui sont inexactes. Compte tenu des finalités du traitement, l'Utilisateur a également le droit d'obtenir que les données à caractère personnel incomplètes soient complétées.

L'Utilisateur peut en faire la demande auprès du Responsable de traitement.

8.2.2. Conformément à l'article 19 du RGPD, le Responsable du traitement notifie à chaque destinataire auquel les données à caractère personnel ont été communiquées toute rectification des données à caractère personnel, à moins qu'une telle communication se révèle impossible ou exige des efforts disproportionnés. Le Responsable du traitement fournit à l'Utilisateur des informations sur ces destinataires si celle-ci en fait la demande.

8.3. Droit à l'effacement (droit à l'oubli)

8.3.1. L'Utilisateur a le droit d'obtenir l'effacement de ses données personnelles dans les meilleurs délais dans les hypothèses énumérées à l'article 17 du RGPD.

Ces hypothèses s'appliquent lorsque:

- Les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière ;
- L'Utilisateur retire le consentement sur lequel est fondé le traitement, conformément à l'article 6, paragraphe 1, point a), ou à l'article 9, paragraphe 2, point a), du RGPD, et il n'existe pas d'autre fondement juridique au traitement ;
- La personne concernée s'oppose au traitement en vertu de l'article 21, paragraphe 1, du RGPD et il n'existe pas de motif légitime impérieux pour le traitement, ou la personne concernée s'oppose au traitement en vertu de l'article 21, paragraphe 2 du RGPD ;
- Les données à caractère personnel ont fait l'objet d'un traitement illicite ;
- Les données à caractère personnel doivent être effacées pour respecter une obligation légale qui est prévue par le droit de l'Union ou par le droit de l'État membre auquel le Responsable du traitement est soumis ;
- Les données à caractère personnel ont été collectées dans le cadre de l'offre de services de la société de l'information visée à l'article 8, paragraphe 1 du RGPD.

8.3.2. Lorsque le Responsable du traitement a rendu publique les données à caractère personnel et qu'il est tenu de les effacer en vertu du paragraphe précédent, le Responsable du traitement, compte tenu des technologies disponibles et des coûts de mise en œuvre, prend des mesures raisonnables, y compris d'ordre technique, pour informer les autres responsables du traitement qui traitent ces données à caractère personnel que la personne concernée a demandé l'effacement par ces responsables du traitement de tout lien vers ces données à caractère personnel, ou de toute copie ou reproduction de celles-ci.

8.3.3. Les paragraphes 8.3.1 et 8.3.2 ne s'appliquent pas dans la mesure où ce traitement est nécessaire :

- A l'exercice du droit à la liberté d'expression et d'information ;
- Pour respecter une obligation légale qui requiert le traitement prévu par le droit de l'Union ou par le droit de l'État membre auquel le Responsable du traitement est soumis, ou pour exécuter une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le Responsable du traitement ;
- A la constatation, à l'exercice ou à la défense de droits en justice.

8.4. Droit de limitation du traitement

8.4.1. L'Utilisateur a le droit d'obtenir la limitation du traitement de ses données personnelles dans les hypothèses énumérées à l'article 18 du RGPD.

Ces hypothèses s'appliquent lorsque :

- L'exactitude des données à caractère personnel est contestée par l'Utilisateur, pendant une durée permettant au Responsable du traitement de vérifier l'exactitude des données à caractère personnel ;
- Le traitement est illicite et l'Utilisateur s'oppose à leur effacement et exige à la place la limitation de leur utilisation ;
- Le Responsable du traitement n'a plus besoin des données à caractère personnel aux fins du traitement, mais celles-ci sont encore nécessaires à la personne concernée pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;
- L'Utilisateur s'est opposé au traitement en vertu de l'article 21, paragraphe 1, du RGPD, pendant la vérification portant sur le point de savoir si les motifs légitimes poursuivis par le Responsable du traitement prévalent sur ceux de la personne concernée.

8.4.2. Lorsque le traitement a été limité en vertu du point 8.4.1., ces données à caractère personnel ne peuvent, à l'exception de la conservation, être traitées qu'avec le consentement de la personne concernée, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice, ou pour la protection des droits d'une autre personne physique ou morale, ou encore pour des motifs importants d'intérêt public de l'Union ou d'un État membre.

8.4.3. Une personne concernée qui a obtenu la limitation du traitement en vertu du point 8.4.1. est informée par le responsable du traitement avant que la limitation du traitement ne soit levée.

8.4.4. Conformément à l'article 19 du RGPD, le Responsable du traitement notifie à chaque destinataire auquel les données à caractère personnel ont été communiquées toute limitation du traitement effectué, à moins qu'une telle communication se révèle impossible ou exige des efforts disproportionnés. Le Responsable du traitement fournit à la personne concernée des informations sur ces destinataires si celle-ci en fait la demande.

8.5. Droit à la portabilité des données

8.5.1. Conformément à l'article 20 du RGPD, les Utilisateurs ont le droit de recevoir du Responsable de traitement les données à caractère personnel les concernant dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine. Les Utilisateurs ont le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement sans que le Responsable du traitement y fasse obstacle dans les cas prévus par le RGPD.

8.5.2. Lorsque l'Utilisateur exerce son droit à la portabilité des données en application du paragraphe précédent, il a le droit d'obtenir que les données à caractère personnel soient transmises directement d'un responsable du traitement à un autre, lorsque cela est techniquement possible.

8.5.3. L'exercice du droit, visé au paragraphe 1 du présent article s'entend sans préjudice du droit à l'effacement visé au point 8.3. Ce droit ne s'applique pas au traitement nécessaire à

l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le Responsable du traitement.

8.5.4. Le droit visé au point 8.5 ne porte pas atteinte aux droits et libertés de tiers.

8.6. Droit d'opposition

8.6.1. L'Utilisateur dispose à tout moment du droit de s'opposer au traitement de ses données personnelles en raison de sa situation particulière, y compris à l'automatisation du traitement des données effectuée par la Responsable du traitement. Conformément à l'article 21 du Règlement, la Responsable du traitement ne traitera plus les données à caractère personnel, à moins qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur les intérêts et les droits et libertés de l'Utilisateur, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

8.6.2. Lorsque les données à caractère personnel sont traitées à des fins de prospection, l'Utilisateur a le droit de s'opposer à tout moment au traitement de ses données à caractère personnel poursuivant de telles fins de prospection, y compris au profilage dans la mesure où celui-ci serait lié à une telle prospection.

Lorsque l'Utilisateur s'oppose au traitement à des fins de prospection, les données à caractère personnel ne sont plus traitées à ces fins.

8.7. Droit de plainte

8.7.1. L'Utilisateur dispose du droit d'introduire une plainte concernant le traitement de ses données personnelles par le Responsable de traitement auprès de l'Autorité de protection des données, compétente pour le territoire belge. De plus amples informations peuvent être trouvées sur le site internet : <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/>.

8.7.2. L'introduction d'une plainte se fait aux adresses suivantes :

<p>Autorité de protection des données 35 Rue de la Presse 1000 Bruxelles. Tél. + 32 2 274 48 00 Fax. + 32 2 274 48 35 E-mail: contact@apd-gba.be</p>
--

8.7.3. L'Utilisateur peut également introduire une plainte auprès du tribunal de première instance de son domicile.

ARTICLE 9. COOKIES

Le Site internet utilise des cookies pour distinguer les Utilisateurs du Site. Cela permet de fournir aux Utilisateurs une meilleure expérience de navigation et une amélioration du Site internet et de son contenu. Les objectifs et modalités des cookies sont contenus dans le document "Politique de Cookies", repris à l'adresse URL suivante : <https://consulexuliege.be/politique-de-cookies-ue/>

ARTICLE 10. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ DU RESPONSABLE DU TRAITEMENT

10.1. Renvois vers d'autres sites

Le site Internet peut contenir des liens vers d'autres sites Internet détenus par des tiers non liés au Responsable du traitement. Le contenu de ces sites et le respect de ceux-ci au regard de la Loi et du RGPD ne relèvent pas de la responsabilité du Responsable du traitement.

10.2. Consentement des mineurs

10.2.1. Le traitement des données à caractère personnel relatives à un enfant est licite lorsque l'enfant est âgé d'au moins 13 ans. Le titulaire de l'autorité parentale doit donner son consentement exprès pour que le mineur de moins de 13 ans puisse divulguer des informations et/ou données personnelles sur le site Internet.

10.2.2. Conformément à l'article 8, paragraphe 2, du Règlement, le Responsable du traitement s'efforce raisonnablement de vérifier que le consentement est donné ou autorisé par le titulaire de la responsabilité parentale à l'égard de l'enfant, compte tenu des moyens technologiques disponibles.

10.2.3. Le Responsable du traitement s'engage donc à une obligation de moyen et ne peut être tenu responsable de la collecte et du traitement d'informations et de données personnelles de mineurs de moins de 13 ans dont le consentement n'est pas effectivement couvert par celui de leurs parents légaux en raison - notamment - de données incorrectes introduites par des mineurs concernant leur âge. En aucun cas des données personnelles ne seront traitées par le Responsable du traitement si l'Utilisateur précise qu'il est âgé de moins de 13 ans.

10.3. Perte, corruption et vol de données

Le Responsable de traitement n'est pas responsable de la perte, de la corruption ou du vol de données personnelles causés notamment par la présence de virus ou suite à des attaques informatiques dans le respect du point 10.

ARTICLE 11. SÉCURITÉ

Le Responsable du traitement met en œuvre les mesures organisationnelles et techniques afin de garantir un niveau de sécurité approprié au traitement et à la récolte des données. Ces mesures de sécurité dépendent des coûts de mise en œuvre au regard de la nature, du contexte et des finalités du traitement des données personnelles.

ARTICLE 12. MODIFICATION DE LA CHARTE DE VIE PRIVÉE

Le Responsable de traitement se réserve le droit de modifier la présente Charte afin de se conformer aux obligations légales en la matière. L'utilisateur est dès lors invité à consulter régulièrement la Charte de vie privée afin de prendre connaissance des modifications et adaptations. Une telle modification sera affichée sur le site Internet à des fins d'opposabilité.

ARTICLE 13. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

13.1. Droit applicable

Les dispositions de la présente Charte sont régies et interprétées conformément au droit belge.

13.2. Résolution à l'amiable

Les parties à la présente Charte s'efforceront, de bonne foi, de régler à l'amiable tout litige découlant de ou étant lié à la présente convention. Ainsi, tout désaccord, quelle qu'en soit sa nature, sera d'abord notifié par l'Utilisateur au Responsable du traitement à l'adresse e-mail suivant : traitementdesdonnees@consulexuliege.be

13.3. Cours et Tribunaux compétents

Si les parties ne parviennent pas à une résolution à l'amiable du litige dans les soixante (60) jours suivant la notification par l'une des parties, les Cours et Tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Liège seront compétents pour connaître du litige.

Cette attribution de compétence est sans préjudice du point 8.7.3. de la présente Charte de vie privée.

Tables des matières

ARTICLE 1. PARTIES ET OBJET DE LA CHARTE DE VIE PRIVÉ.....	1
1.1. Généralités.....	1
1.2. Objet de la Charte.....	1
1.3. Mesures.....	2
1.4. Désignation d'un sous-traitant.....	2
ARTICLE 2. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES.....	2
2.1. Communication des données.....	2
2.2. Moyens de traitement des données.....	3
ARTICLE 3. FINALITÉ DU TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES.....	3
ARTICLE 4. DONNÉES PERSONNELLES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE TRAITÉES.....	4
4.1. Pour les Alumni.....	4
4.2. Pour les Membres.....	4
4.3. Pour les Participants.....	5
4.4. Pour les Fournisseurs.....	5
4.5. Pour les Clients.....	5
4.6. Données sensibles.....	6
5.1. Prise de connaissance et accord de l'Utilisateur.....	6
5.2. Acte positif de consentement.....	6
5.3. Rétractation du consentement.....	7
ARTICLE 6. DURÉE DE CONSERVATION DES DONNÉES PERSONNELLES DES UTILISATEURS.....	7
6.1. Mission de conservation.....	7
6.2. Durée de conservation.....	7
ARTICLE 7. DESTINATAIRES DES DONNÉES ET DIVULGATION À DES TIERS.....	7
7.1. Transmission des données.....	7
7.2. Respect des données transmises.....	8
7.3. Non-divulgarion des données.....	8
7.4. Divulgarion des données.....	8
ARTICLE 8. DROITS DES UTILISATEURS.....	8
8.1. Droit d'accès.....	8
8.2. Droit de rectification.....	9
8.3. Droit à l'effacement (droit à l'oubli).....	10
8.4. Droit de limitation du traitement.....	10
8.5. Droit à la portabilité des données.....	11
8.6. Droit d'opposition.....	12
8.7. Droit de plainte.....	12
ARTICLE 9. COOKIES.....	13
ARTICLE 10. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ DU RESPONSABLE DU TRAITEMENT.....	13
10.1. Renvois vers d'autres sites.....	13

10.2. Consentement des mineurs.....	13
10.3. Perte, corruption et vol de données.....	13
ARTICLE 11. SÉCURITÉ.....	14
ARTICLE 12. MODIFICATION DE LA CHARTE DE VIE PRIVÉE.....	14
ARTICLE 13. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE.....	14
13.1. Droit applicable.....	14
13.2. Résolution à l'amiable.....	14
13.3. Cours et Tribunaux compétents.....	14
Tables des matières.....	15